



**ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DEPARTEMENTAL
DE TIR A L'ARC
le VENDREDI 21 NOVEMBRE 2008
Maison des Sports départementale à Ploufragan**

Présents : Dinan - St Briec – Paimpol – Pleslin Trigavou – Lamballe – St Agathon – Lannion – Pléneuf – Fréhel – Ploumilliau – Pordic – Ploec/Lié – Loudéac.

Absents : Quintin.

Invités : Pierrick Leparc, CTF de Ligue
Jean Michel Lelan, référent du conseil Général auprès du Comité départemental

Excusé : Eric Vanderbroucq ; St-Quay

Cette Assemblée Générale a rassemblé un grand nombre de participants des divers clubs.

Intervention de Jean-Michel Lelan, référent du Conseil Général

Il intervient pour expliquer son rôle : Seul intervenant avec le Président du CD pour tous problèmes, il est responsable de 3 comités : la pétanque, le badminton, et le Tir à l'Arc ; sa connaissance du tir à l'arc lui facilite la tâche.

Le Conseil Général accorde des subventions pour le fonctionnement du sport, diverses aides peuvent être demandées.

Ex : Aide pour la formation des B.E. 763 € sur présentation du diplôme.

Emploi sportif au sein des clubs : temps plein 11.500 € 50% versé par le C.G.

Les contrats sont des CDD reconduits la plupart du temps.

Subvention lors de concours départementaux ou régionaux sur demande de l'organisateur.

Une équipe départementale : un BE + intervenants = 1000 € de subvention.....

Intervention de Pierrick Leparc - CTF

Plusieurs renseignements ont été donnés, et suite à la réunion du 6 septembre, un compte-rendu de la secrétaire parviendra prochainement.

Concernant **la reprise de l'ETD dans le département**, après discussions, Sébastien Durantet pourra intervenir pour les jeunes, malgré ses multiples interventions dans les départements. Les jours de formation jeunes sont prévus les **22-23 décembre 2008** ; les **19-20 février 2009** ; les **14-15 avril 2009 à St Briec** ; les **7-8-9 avril 2009 à Rennes**.

L'ETD concerne les jeunes Arc classique principalement Tir Olympique.

Il est constaté que les jeunes ne s'investissent pas assez sur le tir olympique, préférant souvent la salle et le tir à 18 m.

Si un archer décide de préparer un B.E. la Ligue aidera aux frais de formation.

BILAN de l'année dans le département Jean-Michel Ferrec, Président

Clubs ou Compagnies : = 457 licenciés., dont 100 jeunes , qui ne font pas tous de compétitions. La ligue a 3300 licenciés, 7è ligue sur 25 en France.

Diverses manifestations ont eu lieu : Ex Guerlédan, Vitalsport avec Decathlon, etc... démontrant la vitalité du Tir à l'Arc dans le département.

Questions ? **les concours jeunes** sont-ils reconduits ? Les clubs doivent s'investir et les proposer au C.D., les bénévoles encadrant sont de bonne volonté, mais les parents doivent pouvoir entourer leurs enfants et les conduire sur les lieux de compétitions. A suivre !!

Labellisation des clubs : En Bretagne 7 clubs ont obtenu le label : Rennes – Guilers et Logonna Daoulas (OR). Le label est difficile à obtenir pour les petits clubs, de satisfaire à toutes les obligations.

Publicité : les banderoles à poser lors des compétitions départementales et manifestations sont disponibles, ainsi que les marques pages à distribuer lors de concours ou forums aux personnes intéressées qui auront les références des clubs du département.

Stage campagne n'ayant pu avoir lieu cette année, proposition de la date du 4 avril 2009 à Ploeuc/Lié avec Michel Rogue.

Concours extérieurs : la date finale des propositions le 21 novembre, à proposer au Président du CD. Sont inscrits au calendrier : Ploeuc le 17 mai 2009 Championnat de Ligue Nature - Saint Briec Fita/Fédéral le 17 mai ; Loudéac Fédéral le 31 mai – Lannion le 14 juin ; Ploumilliau 3 D le 26 juin. . Le Conseil Général dédommage les déplacements pour les stages hors du département à 0,15€/ km.

BILAN financier par Edouard Garandel, Trésorier

Le bilan financier n'est pas définitif. En effet, l'année a été marquée par de nombreuses participations aux championnats de France et quelques clubs n'ont toujours pas transmis leurs frais de déplacements retardant ainsi l'arrêté des comptes. Il sera communiqué dès que possible

A noter, pour cette année, des frais de communications très importantes.

Assurances du CD : renseignements pris auprès de l'assureur Groupama, 2 ou 3 lieux de stockage du matériel sont pris en charge, St Agathon pour lequel le CD a réglé une assurance de 18 € est donc pris en compte, ainsi que Ploeuc, St Briec.

La responsabilité Civile du CD est de 113 €, Pierrick Leparc se renseigne afin de savoir si cette assurance concerne la F.D.

L'assemblée générale approuve le bilan moral et le bilan financier tels qu'ils ont été présentés.

Elections du Bureau du Comité :

Démissionnaires : Henriette Dieuleveux, Secrétaire, ayant assuré 2 mandats de 1989 à 1993, et de 2004 à 2008, laisse le poste, , le secrétaire adjoint Raymond Thébault également.

Nouvelles candidatures : Evelyne Minier et Roland Facy

Responsable arbitres : Eric Vanderbroucque

Les autres membres se représentent : Jean-Michel Ferrec, Loïc Le Vaillant, Edouard Garandel, Alain Carlo.

L'assemblée générale vote à main levée, sont élus :

Président : Jean-Michel Ferrec – **Vice Président** Loïc Le Vaillant

Trésorier : Edouard Garandel, **Vice Trésorier** Alain Carlo

Secrétaire : Evelyne Minier – **Vice Secrétaire :** Roland Facy

Responsable matériel : Raymond Le Gallou

Responsable Nature/3 D : Alain Carlo...

Responsable arbitre : Eric Vanderbroucque

Les documents relatifs au Secrétariat sont remis à Jean-Michel Ferrec , 1^{er} Registre + un CD, et anciens dossiers ; Le registre en cours est remis à Evelyne Minier ce 21 Novembre 2008.

Henriette Dieuleveux vous remercie de votre attention pour ce dernier compte-rendu et vous salue amis archers.